



Tourcoing

R É P U B L I Q U E F R A N C A I S E
D É P A R T E M E N T D U N O R D

EXTRAIT
DU REGISTRE AUX DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA VILLE DE TOURCOING

SÉANCE DU 22 juin 2026
à 18h00
CONVOCATION DU 16/06/26

Délibération N° 1

Présidence de Madame Doriane BECUE MEURIN

Nombre de Conseillers : 53

PRÉSENT(E)S :

Madame Doriane BECUE MEURIN, Madame Anaïs DAKHIA, Monsieur Maxime CABAYE, Madame Isabelle MARIAGE DESREUX, Monsieur Salim ACHIBA, Madame Bérangère DURET THURET, Monsieur Peter MAENHOUT, Madame Eglantine DEBOOSERE, Monsieur Pierric DESPLECHIN, Madame Marie-Christine LEJEUNE SORIS, Monsieur Christophe DESBONNET, Monsieur Christophe BLOMME, Madame FabienneCHANTELOUP, Monsieur Bruno VANDECASTEELE, Madame Stéphanie GLORIEUX, Madame Claire MARAS BUCZKOWSKI, Monsieur Romain LAZARE, Monsieur Jean-Marie VUYLSTEKER, Madame Marie-Christine LEMESRE MARTIN, Monsieur Pierre DESSAUVAGES, Madame Brigitte LHERBIER MALBRANQUE, Madame Christine BERNOT, Monsieur Pascal BENOIST, Monsieur Arnaud LE BLAN, Monsieur Eric LATACZ, Madame Florence TAVERNIER, Monsieur Olivier CANDELIER, Madame Anne-Sophie BRANQUART, Madame Peggy LE DEAUT ELOY, Monsieur Jean-Baptiste GLORIEUX, Madame Laetitia GUYART, Monsieur Eric BUYSSECHAERT, Monsieur Eden BESSER, Madame Laura LEPLA, Monsieur Lionel PEREIRA, Monsieur Anthony HENRY, Monsieur Ali BENFIALA, Madame Cherifa KEHILA, Monsieur William ROGER, Madame Jacqueline BERCKER, Monsieur Dalil DIAB, Madame Sylvie MARTIN, Monsieur Jean-Claude GUELL, Monsieur Bastien VERBRUGGHE, Monsieur Karl DELCOURT, Madame Camille SZYMANSKI

EXCUSÉ(E)S REPRÉSENTÉ(E)S :

Monsieur Gérald DARMANIN par Monsieur Jean-Marie VUYLSTEKER, Madame Martine KLEIN-HOLLEBEQUE par Monsieur Eric LATACZ, Monsieur Jean-Marc VANGILVIN par Madame Bérangère DURET THURET, Madame Coralie HUSSENET GOURDE par Madame Florence TAVERNIER, Madame Marjane ROUSMANS PIERRÈS par Madame Anaïs DAKHIA, Madame Messaouda SEKHRI BOUKHOBZA par Monsieur Maxime CABAYE, Madame Emilie CROËS par Monsieur Dalil DIAB

**PROCÈS VERBAL DU CONSEIL
MUNICIPAL DU 30 AVRIL 2026**Rapport de **Madame le Maire**

Mesdames, Messieurs,

Il est demandé aux membres du Conseil municipal d'approuver le procès-verbal de la séance du 30 avril 2026 ci-annexé.

42 POUR	Groupe « Vive Tourcoing avec Doriane BÉCUE »
6 CONTRE	Groupe « Tourcoing Insoumise »
5 POUR	Groupe « Unis pour Tourcoing »

ADOPTÉE

Le Conseil
Adhère aux propositions ci-dessus
Ainsi fait et délibéré en séance du conseil,
Certifié conforme,
Madame Le Maire de Tourcoing Doriane BECUE



Le secrétaire de séance

Anthony HENRY



Date de publication : 29/06/2026

Réception au contrôle de légalité : 26/06/2026

Référence technique :

059-215905993-20260622-265816-DE-1-1

« La présente délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal administratif de Lille (5 rue Geoffroy Saint-Hilaire, CS 62039, 59014 Lille Cedex) dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou de sa notification.

Le tribunal administratif peut être saisi par voie dématérialisée via l'application « Télérecours citoyens », accessible à l'adresse suivante : www.telerecours.fr

La présente délibération peut également faire l'objet, dans le même délai, d'un recours gracieux auprès du Maire. »

PROCÈS VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL

DU 30 AVRIL 2026

Début de la séance : 18h06

Fin de la séance : 19h00

Secrétaire de séance : Anthony HENRY

Mme le Maire : Bien, bonsoir à toutes et à tous. Je vais demander à Anthony HENRY de procéder à l'appel.

M. HENRY : Bonsoir à tous.

PRESENT(E)S :

Doriane BECUE MEURIN, Gérald DARMANIN, Anaïs DAKHIA, Maxime CABAYE, Isabelle MARIAGE DESREUX, Salim ACHIBA, Bérengère DURET THURET, Peter MAENHOUT, Eglantine DEBOOSERE, Pierric DESPLECHIN, Marie-Christine LEJEUNE SORIS, Christophe DESBONNET, Martine KLEIN-HOLLEBEQUE, Christophe BLOMME, Fabienne CHANTELOUP, Bruno VANDECASTEELE, Stéphanie GLORIEUX, Jean-Marc VANGILVIN, Claire MARAS BUCZKOWSKI, Romain LAZARE, Coralie HUSSENET GOURDE, Jean-Marie VUYLSTEKER, Marie-Christine LEMESRE MARTIN, Pierre DESSAUVAGES, Brigitte LHERBIER MALBRANQUE, Marjane ROUSMANS PIERRÈS, Christine BERNOT, Pascal BENOIST, Arnaud LE BLAN, Eric LATACZ, Florence TAVERNIER, Olivier CANDELIER, Jean-Baptiste GLORIEUX, Laetitia GUYART, Eric BUYSSECHAERT, Eden BESSER, Laura LEPLA, Lionel PEREIRA, Anthony HENRY, Cherifa KEHILA, William ROGER, Jacqueline BERCKER, Emilie CROËS, Dalil DIAB, Sylvie MARTIN, Jean-Claude GUELL, Bastien VERBRUGGHE, Karl DELCOURT

EXCUSE(E)S REPRESENT(E)S :

Anne-Sophie BRANQUART par Anaïs DAKHIA, Peggy LE DEAUT ELOY par Jean-Marie VUYLSTEKER, Messaouda SEKHRI BOUKHOBZA par Pascal BENOIST, Ali BENFIALA par William ROGER, Camille SZYMANSKI par Bastien VERBRUGGHE

Le quorum étant atteint, le Conseil peut valablement délibérer.

Mme le Maire : Merci beaucoup, Anthony. Avant de démarrer l'ordre du jour du Conseil municipal, j'aimerais dire quelques mots pour notre Directrice Générale des Services, qui s'apprête à nous quitter, dans quelques semaines. Mme la Directrice Générale des Services, chère Bertille. Ce moment est à la fois solennel et profondément émouvant. Émouvant, parce qu'il marque la fin d'un chapitre important de ton parcours, à Tourcoing. Une page, que tu as écrite avec exigence, intelligence et une énergie peu commune. Solennel, parce qu'il nous donne l'occasion de dire publiquement ce que beaucoup, ici, savent déjà, l'empreinte que tu laisses, ici, est considérable. Tu as rejoint notre collectivité en 2013, avec, déjà, cette capacité rare à tout comprendre, très vite, alors que tu étais une jeune diplômée. D'abord chargée de mission, auprès de la Direction Générale Adjointe aux services à la population, tu as rapidement démontré une rigueur et une finesse d'analyse, qui ne pouvaient passer inaperçues. En 2014, tu prends la Direction des Ressources Humaines. Là encore, tu te distingues par ton sens du collectif, ta capacité à structurer, à moderniser, mais aussi à accompagner les changements. Car, derrière les procédures et les transformations, tu n'as jamais perdu de vue l'essentiel, les femmes et les hommes qui font vivre le service public, nos agents municipaux. Puis, en 2020, année charnière, et premier mandat en tant que Maire, pour moi, tu deviens Directrice Générale des Services. Une prise de fonction dans un contexte exigeant, au moment même où une nouvelle équipe municipale s'installe et que nous faisons face à une succession de crises. Très vite, une relation de confiance est construite. À mes côtés, et avec ma Directrice de Cabinet, Erika, nous avons formé un trio solide, complémentaire et engagé. Un trio au service d'un cap clair, faire avancer Tourcoing. Durant ce mandat, tu as su porter des transformations importantes, parfois complexes, mais toujours

nécessaires. Tu l'as fait avec une loyauté, une constance remarquable et une capacité à décider, sans jamais te départir de ton sens de l'écoute. Ton parcours impressionne par sa rapidité, mais, surtout, par sa cohérence. Jeune, brillante, rigoureuse, oui, tout cela est vrai. Mais ce qui te distingue, peut-être encore davantage, c'est ton sens de l'engagement, un engagement au service de l'intérêt général, du service public, discret, mais tellement puissant. Dans quelques temps, tu quitteras la collectivité, mais tu ne quittes pas vraiment Tourcoing, puisque c'est ici que tu vis et que tu as construit la belle et grande famille, que tu as toujours souhaitée, avec ton mari Benjamin et tes trois garçons, Edgard, Odilon et Ernest, mais, aussi, par ce que tu as contribué à bâtir, ici, continuera de vivre, que ce soit dans les projets engagés, les équipes que tu as accompagnées et les méthodes que tu as installées. Au nom de tous ceux qui ont travaillé à tes côtés, au nom de la Ville de Tourcoing et de l'équipe municipale, je veux t'adresser un immense merci. Merci pour ton professionnalisme, pour ta loyauté et ton engagement. Nous te souhaitons le meilleur pour la suite de ton parcours, qui, nul n'en doute, sera à la hauteur de ton talent. Ma chère Bertille, je t'invite à me rejoindre.

APPLAUDISSEMENTS

Mme le Maire : On a réussi à la faire pleurer, c'est magnifique. Alors, Bertille, au nom de la Ville de Tourcoing, je te remets la médaille de la Ville. Félicitations.

APPLAUDISSEMENTS

Mme le Maire : Jamais je n'aurais cru réussir à faire pleurer la Directrice Générale des Services. On va, donc, pouvoir reprendre l'ordre du jour. Nous avons 22 projets de délibérations, ce soir. La délibération n°15 a été retirée. Au niveau de l'ordre des passages, nous avons, d'abord, Tourcoing insoumise, Unis pour Tourcoing et, ensuite, Vive Tourcoing. On va, donc, passer à l'ordre du jour, je vais citer l'ensemble des délibérations et n'hésitez pas à m'indiquer s'il y a des interventions. Sur la 1, sur la 2.

M. ROGER : Ah vous passez toutes,

Mme le Maire : Je passe toutes les délib.

M. ROGER : Ah, bien, sur la 2 aussi.

Mme le Maire : Ok. Sur la 3, la 4, la 5, la 6, il y a une présentation, la 7. Pas d'intervention ? Il y a une intervention ? Sur la 7 ? La 8 aussi, la 9. Les 2 groupes, sur la 9 ? La 10. Que France insoumise, sur la 10 ? Ok. La 11. France insoumise, sur la 11 ? Non, Ok. La 12, pas d'intervention ? La 13, pas d'intervention ? La 14, pas d'intervention ? La 16, pas d'intervention ? La 17, pas d'intervention ? 18. La 19, pas d'intervention ? 20, 21, 22.

Intervention sans micro.

Mme le Maire : Comment ? Je ne comprends pas ce que vous dites. Vous pouvez mettre votre micro ?

M. DIAB : Il y a une intervention pour les 2, les délib, elles sont un peu,

Mme le Maire : D'accord ! Donc, 21, 22. Il n'y a que France insoumise qui souhaite intervenir ? Ok. 23, non ? Ok. Pour que ce soit plus simple, pour moi, la prochaine fois, ce qui serait peut-être bien, c'est que ce soit les Présidents de groupes qui interviennent, pour savoir qui souhaite intervenir sur les délibérations, si ça vous va.

Mme CROËS : Pour la 6, on ne peut pas intervenir ?

Mme le Maire : Comme il y a une présentation, mais il ne faut pas hésiter à le dire, si vous souhaitez intervenir.

Mme CROËS : A la suite de la présentation, on peut intervenir, c'est ça ?

Mme le Maire : Oui, vous pouvez intervenir.

Mme CROËS : Ça marche, merci.

Mme le Maire : Très bien. Donc, nous pouvons délibérer sur la 3, la 4, la 5, la 12, la 13, la 14, 16, 17, 19, 20, 23. Qui est favorable ? Défavorable ? Qui s'abstient ? Merci.

Vote global : 3-4-5-12-13-14-16-17-19-20-23
Pour la délibération n°5, les candidats sont :

Titulaire : Isabelle MARIAGE

Suppléant : Doriane BECUE

42 POUR	Groupe « Vive Tourcoing avec Doriane BÉCUE »
6 ABSTENTIONS	Groupe « Tourcoing Insoumise »
5 POUR	Groupe « Unis pour Tourcoing »

ADOPTÉES

Mme le Maire : Alors, sur le procès-verbal du Conseil municipal du 9 avril, il y avait une intervention de France insoumise.

M. ROGER : Oui, merci Mme la Maire. Donc, effectivement, sur le compte-rendu, à nos yeux, le compte-rendu retrace le vote qui a eu lieu sur l'élection du SIVU fourrière animale, et il nous semble qu'il y a une irrégularité, puisque vous indiquez, dans le compte-rendu, effectivement qu'il y a eu un vote pour un membre titulaire, puis pour un membre suppléant, puis, après, vous avez indiqué qu'il fallait passer à la troisième étape, c'est-à-dire à main levée, vous vous souvenez, d'ailleurs, j'ai posé une question, à ce moment-là, j'ai été surpris, et que ce n'était plus à bulletin secret, et vous m'avez renvoyé à ce qui était indiqué dans la délibération, vous avez dit « il y a une troisième étape, c'est noté dans la délibération. ». Sauf que, dans la délibération, qui nous était proposée, au demeurant, ce n'était pas du tout indiqué qu'il y avait une troisième étape à main levée, il était noté qu'il y avait un vote pour 5 titulaires et 5 suppléants, à pourvoir, au scrutin majoritaire. Ça renvoie à l'article 6 des statuts du SIVU fourrière animale, qui indique bien que les délégués des communes sont élus au scrutin secret. Certes, le Conseil municipal peut décider de ne pas procéder par scrutin secret, mais il faut, alors, est-il noté, une décision à l'unanimité du Conseil municipal, conformément, d'ailleurs, à l'article L5211-7 du Code Général des Collectivités Territoriales, et ce n'est pas comme ça que l'on a procédé, il n'y a pas eu de vote du Conseil municipal, demandant un vote non secret. Donc, à nos yeux, nous serions en droit de demander, aux autorités compétentes, d'annuler cette délibération. Le sujet peut paraître, peut-être, de peu d'importance, ceci dit, c'est, quand même, un sujet, la fourrière animale, important. Cette irrégularité crée un précédent dangereux, et c'est même, à vrai dire, à nos yeux, le second, après le Conseil municipal d'installation. Et, du coup, à nos yeux, cela jette une lumière particulière sur la légalité potentielle d'autres décisions, qui seraient prises au sein de cette enceinte. Voilà pourquoi, sans préjuger de la suite que nous donnerons, dans les temps légaux impartis, nous ne pouvons pas approuver, dans l'immédiate, dans l'immédiat, pardon, un tel compte-rendu, aujourd'hui.

Mme le Maire : Très bien. Merci pour votre remarque. On va, donc, procéder au vote. Qui est favorable ? Défavorable ? Qui s'abstient ? Très bien.

42 POUR	Groupe « Vive Tourcoing avec Doriane BÉCUE »
4 ABSTENTIONS 2 CONTRE	Groupe « Tourcoing Insoumise » William ROGER et Ali BENFIALA qui était absent et avait donné procuration à William ROGER
5 POUR	Groupe « Unis pour Tourcoing »

ADOPTÉE

Mme le Maire : La 2. Il y a une intervention, aussi, de votre groupe.

M. ROGER : Oui, pardon, excusez-moi ! Donc, en fait, la remarque était sur les délibérations 2, 3, 4, et 5, mais on ne savait pas que vous alliez procéder, d'abord, au vote, sur lesquelles

il n'y avait pas de débat, on pensait que ça allait être vu dans un second temps, mais c'est la même remarque, c'était, simplement, une explication de vote, à ce sujet, pour dire que, concernant le type de représentation du Conseil municipal, au sein de sociétés, sur lequel il n'y a qu'un seul représentant, qui, en toute logique, représente la majorité municipale, nous, on ne peut pas prendre part au vote, en fait, on va s'abstenir sur ce type de délibérations, on voulait, quand même, l'expliquer, y compris au dernier Conseil municipal, on n'a pas toujours expliqué, mais c'était la même philosophie. Voilà, ce n'est pas, ce ne sont pas nos candidats, il n'y a qu'un seul candidat, c'est logique qu'on s'abstienne, voilà, simplement ce qu'on voulait dire. Merci.

Le candidat est : Isabelle MARIAGE

Mme le Maire : On va, donc, passer au vote pour la 2. Qui est favorable ? Défavorable ? Qui s'abstient ? Ok.

41 POUR	Groupe « Vive Tourcoing avec Doriane BÉCUE » à l'exception d'Isabelle MARIAGE qui ne pouvait pas prendre part au vote
6 ABSTENTIONS	Groupe « Tourcoing Insoumise »
5 ABSTENTIONS	Groupe « Unis pour Tourcoing »

ADOPTÉE

Mme le Maire : On va, donc, passer au budget primitif et une présentation de M. ACHIBA.

M. ACHIBA : Merci Mme le Maire. Chers collègues. J'ai le plaisir, effectivement, de vous présenter, ce soir, le budget prévisionnel, budget primitif, pour 2026, enfin, nous y sommes, puisqu'il y a eu, quand même, un temps de préparation, en passant par la commission du ROB, ensuite la commission du budget primitif 2026, nous arrivons, aujourd'hui, au Conseil municipal, parlant du budget primitif. Je me permets de rappeler, à nouveau, et remercier les services, qui ont contribué, très fortement, à la présentation, à la confection des documents et qui ont été le plus pédagogiques possible et, en tout cas, je les remercie infiniment. J'espère que chacun a pu apprécier la qualité des, la partie pédagogique de la présentation du budget et je propose de revenir, très sommairement, sur l'essentiel de ce qui a pu être dit, pendant toutes ces discussions. Donc, BP 2026, les objectifs pour la ville de Tourcoing, selon la trajectoire 26/32, 4 éléments importants, la maîtrise de la dette, on y reviendra, bien sûr, régulièrement. On a la chance de pouvoir dire que la dette est stabilisée depuis les 2 mandats, avec des investissements, aussi, toujours très ambitieux. Nous verrons, un peu plus loin, on verra que, très globalement, l'année 2026 sera aussi ambitieuse que les précédentes, puisque, si on prend les 2 mandats, nous avons réalisés, à peu près, un peu plus de 240 millions d'investissements. Bien évidemment, on a utilisé la culture de la recette, puisqu'on a la possibilité d'être financés, bien sûr, par des partenaires, l'Etat, la Région, le Département. Toujours est-il que 240 millions d'investissements, sur 2 mandats, avec une dette stable, même diminuante, par rapport à 2014. 2014, on était à 142 millions de dettes et, au 1^{er} janvier 2026, on est à 137. Donc, on a, en baissant, en plus, la dette, le stock de dettes de la municipalité. La maîtrise, bien sûr, grâce, aussi, tout ça, ce financement est dû, bien sûr, à la maîtrise des dépenses, puisque l'autofinancement s'améliore, on le verra, il est de 11,2 millions d'euros et tout ça, bien évidemment, pour les Tourquennois, 0 augmentation d'impôts locaux. La poursuite des objectifs du mandat, donc une stratégie financière, comme on vient de le voir, pilotée pour financer les opérations d'investissement. Recours mesuré à l'emprunt, puisque, pour 2026, nous prévoyons un emprunt de 13,7 millions d'euros et on verra, on l'avait déjà dit, pendant les commissions, et on remboursera les 13 millions 7, donc, on sera étale, entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre 2026, tout en ayant, bien sûr, en ambition, nos investissements de plus de 20 millions d'euros. Recherche systématique du financement, auprès des partenaires institutionnels, donc, on l'a dit, l'importance de la culture de la recette, aller chercher le financement. Vous savez qu'on peut aller jusqu'à, pratiquement, 80 % de financements extérieurs, avec un reste à charge qui doit être, au minimum, de 20 %, pour la Ville. L'objectif, confirmer la santé financière, on revient dessus, autofinancement, donc, en 2025, c'était 9,6 et, pour 2026, c'est BP 2025, 9,6, et prévision 11,2, pour 2026. L'épargne nette est en amélioration, c'est difficile d'avoir une épargne nette positive, je vous rappelle que l'épargne nette, c'est quoi, c'est la comparaison entre l'épargne, que nous réalisons, l'épargne

brute, et le montant de l'emprunt en capital remboursé. Donc, c'est la différence entre l'épargne brute et le montant de l'emprunt remboursé, de cette année-là. Donc moins 3,4 millions d'euros, pour 2025, moins 1,9 million d'euros, pour 2026. Evolution pluriannuelle des agrégats budgétaires, si on prend la colonne de droite, qui est le budget primitif, pour 2026, on reprend les agrégats, 140,7 millions, pour les recettes, y compris l'excédent de 2025, qui sera reporté sur 2026, 3,9. Les dettes, les dépenses de fonctionnement, 129,5 millions d'euros, la différence fait, donc, on l'a vu plusieurs fois, donc, épargne brute, 11,2 millions d'euros. Au passage, on rappelle que le remboursement en capital, pour 2026, est de 13,7 millions d'euros. Les dépenses, concernant l'investissement, les dépenses d'équipement, 20,8 millions, on en a parlé beaucoup, depuis la première commission du ROB, donc, il y a, dans les 20,8, il y a un peu plus de 3 millions d'achat de matériel. Subventions d'investissement, obtenues auprès de nos partenaires financiers, l'Etat, la Région, le Département et, parfois, la MEL, 4,6 millions d'euros. Le remboursement de la TVA, sur les investissements de l'année, puisque, je rappelle le principe, c'est que la collectivité paye la TVA sur ses dépenses, sur ses investissements, et l'Etat rembourse la TVA, donc, en fin d'année. Il y a quelques années, il y avait un décalage de 2 ans, depuis quelques années, maintenant, la TVA est remboursée l'année même. Et puis, pour les prévisions de cessions, on prévoit 2 millions d'euros, on y est, pratiquement, aujourd'hui, on a pratiquement atteint cet objectif de 2 millions d'euros, en prévisionnel, pour 2026. Et montant de l'emprunt, pour 2026, 13,7 millions d'euros. Alors, ces 13,7 millions d'euros, vous avez remarqué, le taux a diminué, par rapport à notre premier ROB, puisqu'on a eu la chance de pouvoir, auprès de l'Etat, d'avoir une subvention de 1,6 million supplémentaire, pour la, pour, comment dire, la dotation générale de fonctionnement, 1,6, ce qui fait que nous allons diminuer, donc, l'emprunt de 1,6 million d'euros, voilà, et descendre, donc, à 13,7. La répartition, le fractionnement, donc, des recettes de fonctionnement, nous les avons déjà vues, nous les avons rappelées dans le rapport qu'on vous a remis, donc, les 140 millions d'euros, je ne vais pas trop m'éterniser là-dessus, mais on l'a déjà vu plusieurs fois, 140 millions d'euros de prévisions, plus 2,6 millions, par rapport au BP 2025, ces 140 millions sont répartis, impôts et taxes, 18 millions, fiscalité locale, 54 millions, les dotations et participations, 56 millions. Voilà, en gros, la répartition des 140 millions de recettes de fonctionnement. Je rappelle que, dans les 140 millions, il y a, aussi, bien sûr, on a intégré le résultat excédentaire de 2025, puisqu'on le connaît, maintenant, qui est de 3,9 millions d'euros. Recettes de fonctionnement dynamiques, donc, les droits de mutation, c'est un peu ce qu'on appelle les frais de notaire, que la Ville perçoit, sa quote-part qui lui revient, donc, sont ajustés à la réalité du marché immobilier, prévisions, pour 2026, 2,8 millions d'euros, alors que, pour mémoire, le BP 2025 affichait 2,4 millions d'euros. Donc, ça aussi, ça dénote aussi le degré d'attractivité de la ville, puisque les transactions immobilières, c'est, en général, très, très bon signe, en termes de vitalité, donc, pour l'attractivité de la ville. La DGF, pour 2026, nous connaissons le montant exact, maintenant, c'est 45,7 millions d'euros, avec la DSU, la DNP, et puis la dotation, donc, forfaitaire. D'ailleurs, pour les 1,6 million d'euros, c'est la ligne DSU qui a augmenté de 1,6 million d'euros. Le résultat, nous l'avons vu, résultat 2025, reporté sur 2026, l'excédent, 3 millions 9. La fiscalité locale, comme depuis de nombreuses années. Ah, je n'y suis plus là, on passe à la slide suivante, là, merci. Donc, fiscalité locale, pas d'augmentation des impôts locaux, on insiste, bien évidemment, la taxe foncière, puisque c'est le seul impôt, vraiment important, local qui reste, puisque la taxe d'habitation n'est plus payée par les ménages, par les Tourquennois. Mais, bien évidemment, je vous rappelle quand même, soyez-en sûrs, nous avons été compensés, à l'euro près, de l'ancienne taxe d'habitation qu'il y avait avant. Donc, ce n'est plus payé par les Tourquennois, mais payé, bien sûr, par l'Etat, via une fiscalité du Département, je ne rentre pas dans le détail, les remboursements de la TVA, etc. Vous pouvez passer à la slide suivante. La répartition des dépenses prévisionnelles, 129,5 millions d'euros, une augmentation d'un peu plus d'1 million, pour 2026. Vous avez la répartition, on ne revient pas sur les chiffres, donc, les charges générales, 20 millions d'euros, les charges de personnels, 77 millions d'euros, les charges financières, 4 millions, etc., vous avez les chiffres sous les yeux, les autres charges de gestion courante, 26 millions d'euros. Slide suivante, merci. La répartition des recettes d'investissement, les recettes qui permettent, bien sûr, le financement des investissements. Vous avez l'autofinancement, donc, 11,2 millions d'euros, les subventions d'équipement, qu'on a obtenues des partenaires financiers, l'Etat, le Département, la Région, 4,6 millions d'euros, ça, c'est la culture de la recette, le remboursement de la TVA sur les investissements, 2,9 millions, et les cessions prévisionnelles, 2 millions, pour 2026. Les dépenses

d'équipement, l'évolution des investissements, année par année, depuis 2020. La moyenne, si on fait la moyenne, donc, des investissements annuels, c'est autour de 20 millions, un peu plus de 20 millions. Et si nous reprenions, par exemple, les deux mandats, à partir de ces histogrammes, on constate que la moyenne est autour de 20 millions, à peu près, si on multiplie par 12, ça nous fait, à peu près, 240 millions d'investissements, sur les deux mandats, comprenant, bien sûr, les recettes obtenues, bien sûr, par l'Etat, le Département et la Région, 240 millions d'investissements, avec une dette finale, entre 2014 et 2026, stable, même diminuée, parce qu'on était à 145 millions, on passe à 137 millions. Donc, je pense que c'est à souligner. La répartition des principales dépenses d'équipement, vous l'avez, là, sous les yeux, donc, vous avez les bâtiments, qui représentent, l'éclairage représente 38 %, la jeunesse, 5 %, parcs et jardins, espaces, 18 %, les grands projets, 17 %, etc. Quelques exemples, pour illustrer les investissements prévus pour 2026, vous avez, notamment, par exemple, on en a parlé, en commission, la rénovation, enfin, la reconstruction, je prends un exemple, rénovation de la MJC, puisque, qui va coûter 700.000 euros, avec, bien sûr, on a réussi, bien sûr, à obtenir des subventions. Ensuite, slide suivante, donc, rénovation thermique école Michelet, ceinture verte, équipements propreté, par exemple, pour Michelet, le montant est de 1,5 million d'euros prévus, pour la rénovation, donc, de l'école, elle se trouve à l'extrême gauche, en haut à gauche, l'école Michelet, rue Pasteur. Les priorités, on les rappelle, la sécurité, le cadre de vie, puisqu'on prévoit, pour 2026, 6 agents de police supplémentaires, 8 agents de surveillance de la voie publique et une augmentation du nombre de caméras, ces éléments, vous les avez eus dans la maquette. Voilà, Mme le Maire. Vous avez, donc, la slide suivante, vous avez l'exemple, ici, c'est la rénovation du tennis Ma Campagne, notamment, les vestiaires de la Bourgogne, pardon, du Tilleul et le tracé de Delory, parmi les exemples, tracé Delory, voilà. Priorités de patrimoine, le Théâtre Municipal, la Maison du Broutteux et Notre Dame des Anges, par exemple. Voilà, Mme le Maire, j'en ai terminé.

Mme le Maire : Merci beaucoup M. ACHIBA, pour cette présentation très complète de ce budget 2026, très, très beau budget et j'en profite, aussi, pour remercier notre Premier Adjoint, qui est Ministre, qui a défendu, aussi, les dotations de l'Etat, puisqu'on a 1,6 million d'euros en plus, donc, merci aussi à toi, Gérald, de défendre les dossiers de Tourcoing, au niveau national. On va, donc, procéder aux différentes interventions. Tourcoing insoumise.

Mme CROËS : Mme la Maire, M. ACHIBA, chers collègues. Le budget primitif s'inscrit, sans grande surprise, dans la continuité des budgets précédents. Il s'inscrit, également, dans un contexte national et international sous haute tension, avec de fortes turbulences, impactant directement la vie de nos compatriotes et des Tourquennoises et des Tourquennois. Il est, dès lors, essentiel que nos actes politiques soient à la hauteur des enjeux et que la Mairie fasse des choix mettant la solidarité et la protection des administrés au cœur de son projet. Mme BECUE, vu que vous sembliez intéressée par notre programme, lors du dernier Conseil municipal, je vais, donc, vous faire quelques propositions programmatiques et de réorientations budgétaires, que nous aurions aimé voir apparaître dans ce budget. A cause de la guerre d'agression, menée par les Etats Unis contre l'Iran, les prix de l'énergie ont explosé et l'inflation, sur un an, atteint, ainsi, 2,2 %, en avril. La conséquence concrète est que, demain, vendredi 1^{er} mai, journée internationale de lutte pour les droits des travailleuses et des travailleurs, le prix repère moyen du gaz augmente de 15 %, le plaçant à 160 € par mégawattheure TCC, TTC, pardon, d'après la commission de régulation de l'énergie. Dans un tel contexte, dans une ville comme Tourcoing, où le taux de pauvreté est de 29 % et où 72 % des logements sont chauffés au gaz, comment justifier une stagnation totale des subventions de fonctionnement du CCAS, alors qu'il est urgent de développer les politiques de solidarité, ce que Roubaix a su faire de 100.000 €, sur son budget 2026, comment pouvez-vous justifier un tel choix. Lors du dernier Conseil, nous avons évoqué les chiffres du chômage, à Tourcoing, qui sont de 19 %, et à plus de 30 % pour les jeunes. Pourquoi ne pas avoir repris notre proposition de développer une banque des stages, au niveau municipal, et d'ouvrir tous les services de la mairie à des stages pour notre jeunesse ? Dans un autre registre, mais tout aussi important, avec des tensions géopolitiques, que nous connaissons, et les nombreuses cyberattaques et fuites de données, qu'a connues la France, récemment, que ce soit en février, avec 15 millions de données personnelles médicales ou, il y a 10 jours, avec 11 millions de comptes de l'ANTS, pourquoi ne pas avoir repris notre proposition de souveraineté numérique et sortir nos services de la dépense à Windows, pour des systèmes d'exploitation

libres de droits ? Les licences Windows sont coûteuses et nous rendent, de fait, dépendants de l'empire états-unien. Enfin, comment justifier ce budget de déploiement de vidéosurveillance de 300.000 €, sans compter les 336.000 € du fonds interministériel de prévention de la délinquance, dont une partie conséquente va également servir à l'achat de caméras, alors que la ville est déjà fortement équipée et que leur efficacité n'a pas été démontrée ? Je prends pour exemple, la rue des Piats, où M. CABAYE devrait s'y rendre, d'ailleurs, lundi, pour un reportage, le lien social a été brisé au Virolois, notamment suite à la honteuse fermeture de la MJC, il y a 3 ans. Les habitants ne se sentent pas en sécurité et la tension monte chaque jour. Croyez-vous que des caméras supplémentaires vont résoudre le problème ? Ce budget pourrait servir, notamment, pour recruter des médiateurs de quartiers, comme nous l'avons proposé. Rien qu'avec les 300.000 €, c'est, au minimum, 5 médiateurs que vous pourriez embaucher, sur l'année. Sans lien humain, sans lien social, aucun conflit ne peut se résoudre de manière durable. Voilà, ces quelques exemples montrent que, sur les questions de justice sociale, d'emploi, de souveraineté et, également, de sûreté publique, nous sommes force de proposition et nous portons une vision qui parle des besoins des habitants et qui met la solidarité au cœur de son projet. Je vous remercie.

APPLAUDISSEMENTS

Mme le Maire : Bien. Pour le rassemblement national.

M. VERBRUGGHE : Oui, Mme le Maire, merci. Concernant ce budget primitif, je laisse la parole à M. Jean-Claude GUELL, mon collègue.

M. GUELL : Mme le Maire, M. l'Adjoint aux Finances, mes chers collègues. En introduction de nos commentaires sur ce budget primitif, nous ferons une remarque préliminaire. Lors du dernier Conseil, en conclusion du Débat d'Orientations Budgétaires, vous nous avez reproché de ne pas vous avoir proposé mesures et orientations. Le fait que, dès le lendemain, le document, dont nous débattons aujourd'hui, nous était communiqué, montre que vous n'attendiez pas vraiment l'apport de nos propositions. Nous en profitons néanmoins pour rappeler la proposition, que nous vous avons faite, de budgéter une étude urbanistique sur le stationnement, la MEL en a produit une pour le SCOT de Lille métropole, qu'il serait intéressant d'affiner sur la ville de Tourcoing, car l'attente des Tourquennois oblige à aller au-delà de simples mesures ponctuelles, pour définir une stratégie d'ensemble et voir, ce qui est essentiel, comment elle peut être financée. Mais revenons au budget. Depuis le dernier débat, la situation économique, du fait des tensions internationales, ne s'est pas améliorée et il est difficile de dire si la prévision, que vous faites, d'un niveau de dépenses de fonctionnement de 138,2 millions, sera tenable. Et l'on sait que, pour beaucoup d'articles du budget fonctionnement, contrairement à l'investissement, la temporisation est moins aisée, voire impossible. Comme nous l'avons dit en commission, nous ne pourrions que subir la situation et il faut espérer une évolution favorable et, sans doute, attendre le second semestre, pour engager certaines dépenses des chapitres 61 et 62. Concernant l'investissement, durant les deux mandatures précédentes, notre groupe vous a conseillé d'étaler plus deancements des nouveaux projets. En 2021, la Chambre Régionale des Comptes vous avait également mis en garde sur le sujet. Sur les exercices précédents, lors de la présentation des CRAC et des avenants sur les grands projets, nous avons pu constater des réductions de voilure. Pour la majeure partie des dépenses d'investissement, que vous budgétiez cette année, il s'agit de l'avancement des chantiers du PPI, du Plan Pluriannuel d'Investissement, tout cela donne l'impression que, comme l'annonçaient les magistrats financiers, la contrainte des engagements antérieurs limite la capacité d'agir dans l'avenir. Nous remarquons, de façon positive, dans les investissements annoncés, la continuité de l'effort sur les établissements scolaires, que nous considérons comme une priorité essentielle. A contrario, nous réaffirmons notre position au projet de ceinture verte, que nous considérons, tel qu'il a été conçu, comme une erreur dans la stratégie d'urbanisation. Et nous avons tendance à penser que beaucoup de Tourquennois le pensent également. Une consultation des habitants aurait été souhaitable, comme elle le serait, peut-être, sur le projet de tramway, afin de peser sur les décisions à venir de la MEL. Au niveau des recettes fiscales, nous sommes conscients qu'il n'est guère possible de faire mieux que le gel des taux. Et il faut espérer que, malgré la situation économique, l'attrait immobilier persiste, pour garantir la prévision en matière de droits de mutation. Pour

les autres ressources, il semble que, cette année, les subventions de l'Etat et des autres collectivités territoriales augmentent plus que l'inflation, ce qui devrait permettre d'améliorer la marge brute, sauf évolution négative de la situation économique. A noter que cette marge brute, comme pour l'exercice précédent, est dopée par le résultat anticipé de 2025, ce qui permet de se maintenir dans les 12 ans de capacité de désendettement, soit la limite haute de la fourchette, qui caractérise les villes qui ont une gestion saine. Mais deux observations s'imposent, le résultat de l'exercice 2025 reprend en recette, repris en recette, restant à réaliser, reprend en recette restant à réaliser beaucoup de versements d'emprunts et la marge nette, avec un remboursement d'encours de dette prévu de 13,7 millions, s'avère une année de plus négative de 2,6 millions. Rappelons, à nouveau, qu'en 2021, la Chambre Régionale des Comptes prédisait une persistance de cette marge négative et vous incitait à corriger la tendance. On peut, également, noter, par ailleurs, que vous envisagez, pour assurer votre programme d'investissement, un recours à l'emprunt, également, de 13,7 millions. Une approche pessimiste de votre budget dirait que vous empruntez pour rembourser la dette. Il est difficile, dans ce contexte, de parler de budget ambitieux, mais bien, comme nous l'avons dit, lors du Débat d'Orientations Budgétaires, d'un budget contraint. Nous ne pouvons pas valider une situation budgétaire qui aurait pu être plus saine, si vous aviez, un tant soit peu, tenu compte de nos observations. Nous ne pouvons pas valider certains de vos choix d'investissement, même si nous saluons le maintien de l'effort sur les écoles. Nous ne pouvons pas, non plus, valider certaines dépenses, relevant de la Politique de la Ville, que nous jugeons inadaptée à l'objectif poursuivi. En conséquence, nous ne voterons pas ce budget.

Mme le Maire : Merci beaucoup. On va, donc, passer au vote. Qui est favorable ? Défavorable ? Qui s'abstient ? Très bien.

42 POUR	Groupe « Vive Tourcoing avec Doriane BÉCUE »
6 ABSTENTIONS	Groupe « Tourcoing Insoumise »
5 CONTRE	Groupe « Unis pour Tourcoing »

ADOPTÉE

Mme le Maire : Sur la 7, il y avait des interventions ? Oui. Alors, pour la 7, qui est favorable ?

M. VERBRUGGHE : Il y a une intervention, Mme le Maire.

Mme le Maire : Ah ! Il y a une intervention.

M. VERBRUGGHE : J'attendais juste dans l'ordre, que le groupe insoumis.

M. GUELL : C'est juste une explication, quelque part, une explication de vote. Sur ce type de budgets annexes, même en atténuant les objectifs sociaux de la mission, il serait difficile de trouver ne serait-ce que l'équilibre financier. Nous voterons contre, par logique, puisqu'il s'agit d'une annexe du budget principal.

Mme le Maire : Merci M. GUELL. Qui est favorable ? Défavorable ? Qui s'abstient ? Très bien.

42 POUR	Groupe « Vive Tourcoing avec Doriane BÉCUE »
6 ABSTENTIONS	Groupe « Tourcoing Insoumise »
5 CONTRE	Groupe « Unis pour Tourcoing »

ADOPTÉE

Mme le Maire : La 8. Des interventions ? Non ? On peut passer au vote ?

M. VERBRUGGHE : Une intervention. M. GUELL.

M. GUELL : Oui, pareil, c'était un peu pour une explication de vote. Bien, ce budget annexe, bon, on en a déjà parlé au Débat d'Orientations Budgétaires, et, comme pour l'autre budget annexe, et pour les mêmes raisons, nous voterons contre.

Mme le Maire : Très bien. Qui est favorable ? Défavorable ? Qui s'abstient ? Ok.

42 POUR	Groupe « Vive Tourcoing avec Doriane BÉCUE »
6 ABSTENTIONS	Groupe « Tourcoing Insoumise »
5 CONTRE	Groupe « Unis pour Tourcoing »

ADOPTÉE

Mme le Maire : Sur la 9, il y a deux demandes d'interventions. France insoumise.

Mme KEHILA : Oui. Bonjour. Donc, j'aimerais intervenir sur les fournitures scolaires. Donc, je n'ai pas eu de réponse, malgré un mail, envoyé après la commission. Je voulais juste, à titre d'exemple, vous parler de Loos, une ville pas loin, il y a le dispositif « ma rentrée bien équipée », où les fournitures scolaires de qualité sont distribuées, en concertation avec les directeurs d'écoles. A Roubaix, la Ville prend en charge l'achat des fournitures scolaires, sauf le cartable, la trousse vide et l'agenda. Ces fournitures scolaires sont choisies par les équipes pédagogiques, dans un catalogue. Notre ville a besoin de responsabilité et de dialogue. Ce sont vos propres mots, Mme la Maire, dans une publication entre les deux tours. Où est le dialogue, quand le kit, qui est distribué, ne tient même pas compte de l'avis des enseignants et encore moins des besoins des élèves ? Où est la responsabilité de la Ville, quand on sait que les enseignants doivent mettre de leur poche ou rallonger la liste des fournitures scolaires, demandée aux parents ? Je pense, donc, et je vais être assez brève, qu'il faudrait prendre exemple sur Roubaix, sur les fournitures scolaires. Merci.

APPLAUDISSEMENTS

Mme le Maire : Ok ! Unis pour Tourcoing.

M. GUELL : Mme le Maire. Lors du Débat d'Orientations Budgétaires, vous nous aviez indiqué que nous aurions plus de détails sur ce budget, aujourd'hui. Force est de constater que ce n'est pas le cas. Comme chaque année, nous connaissons, au fil de l'eau, et l'apport exact de l'Etat et la nature des actions mises en place. Mais, tant au niveau du Débat d'Orientations Budgétaires, qu'aujourd'hui, nous n'avons aucune vision de l'efficacité de ce qui a été fait, d'un diagnostic des besoins, d'une stratégie globale en la matière, de la déclinaison structurée de cette stratégie. En commission, vous avez répondu à une collègue de l'opposition de Gauche, que ce n'était pas le sujet, les Tourquennois jugeront s'il est hors sujet, lors du vote d'un budget, de demander ce qu'il en est de son utilisation. Nous n'aurons, sans doute, cette année, comme toujours, que des listes de projets d'intérêts inégaux, qui traduisent, certes, une bonne volonté, mais dont on aimerait savoir s'ils sont à la hauteur de leurs ambitions. Pour l'instant, nous n'avons, d'un point de vue éducatif, que le bilan médiocre, présenté par la presse, de nos établissements d'enseignement secondaire, et, du point de vue sociétal, les remontées des quartiers, face aux problèmes liés aux incivilités de certains jeunes gens. Pour l'instant, dans ce domaine, nous avons l'impression d'être devant un constat d'échec d'une Politique de la Ville, qui est en place depuis 2019, nous voterons contre ce budget.

Mme le Maire : Merci pour vos remarques. Qui est favorable ? Défavorable ? Qui s'abstient ?

34 POUR	Groupe « Vive Tourcoing avec Doriane BÉCUE » à l'exception de Pascal BENOIST, Éden BESSER, Églantine DEBOOSERE, Pierre DESSAUVAGES, Stéphanie GLORIEUX, Laura LEPLA, Peggy LE DEAUT et Florence TAVERNIER qui ne pouvaient pas prendre part au vote et Gérald DARMANIN qui était absent et avait donné procuration à Doriane BÉCUE
6 ABSTENTIONS	Groupe « Tourcoing Insoumise »
5 CONTRE	Groupe « Unis pour Tourcoing »

ADOPTÉE

Mme le Maire : La 10. France insoumise.

M. ROGER : Nous avons posé une question, en commission, pour connaître la liste des prêts à long terme, avoir, un peu, une vision d'ensemble des 92 prêts, qui sont annoncés, d'ailleurs,

y compris dans la délibération, et on n'a pas eu de réponse en commission, donc, on aimerait, vraiment, avoir un regard précis sur l'état des emprunts de la Ville, c'est un sujet qui nous intéresse particulièrement, voilà.

Mme le Maire : Alors, c'est dans une annexe du budget primitif, donc, vous l'avez dans votre dossier. On va, donc, passer au vote. Qui est favorable ? Défavorable ? Qui s'abstient ? Très bien.

42 POUR	Groupe « Vive Tourcoing avec Doriane BÉCUE » à l'exception de Gérald DARMANIN qui était absent et avait donné procuration à Doriane BÉCUE
6 ABSTENTIONS	Groupe « Tourcoing Insoumise »
5 POUR	Groupe « Unis pour Tourcoing »

ADOPTÉE

Mme le Maire : Sur la 11. Unis pour Tourcoing.

M. VERBRUGGHE : Oui, merci Mme le Maire. Mes chers collègues. Nous avons demandé, lors de la commission, de scinder le vote de cette délibération, de scinder les subventions d'équipement, d'un côté, et d'investissement, de l'autre, M. ACHIBA ayant acté que c'était possible. Ainsi, concernant les subventions d'équipement, notre groupe n'y est pas favorable et nous voterons, nous nous abstiendrons, pardon, pour la raison, effectivement, du projet de ceinture verte, que M. GUELL a rappelé, pour lequel nous ne sommes pas favorables et on aurait, effectivement, aimé davantage de concertation de la population, car, comme vous le savez, nous sommes pour davantage de démocratie participative. Je vous remercie.

Mme le Maire : Donc, concrètement, vous ne votez pas favorablement sur le projet de ceinture verte, c'est bien ce que j'ai compris ?

M. VERBRUGGHE : Sur les subventions d'équipement, puisque le projet de ceinture verte fait partie de ces subventions.

Mme le Maire : Ok ! Donc, on prend bien en compte, au niveau de votre groupe, pour le vote. Et, sur le reste de l'ensemble de la délibération, qui est favorable ?

M. VERBRUGGHE : Sur le reste oui.

Mme le Maire : Défavorable ? Qui s'abstient ? Ok !

SUBVENTIONS D'ÉQUIPEMENT :

42 POUR	Groupe « Vive Tourcoing avec Doriane BÉCUE » à l'exception de Gérald DARMANIN qui était absent et avait donné procuration à Doriane BÉCUE
41 POUR	<u>SEM Ville Renouvelée</u> : Gérald DARMANIN qui ne pouvait pas prendre part au vote
31 POUR	<u>MEL</u> : Salim ACHIBA, Doriane BECUE, Maxime CABAYE, Olivier CANDELIER, Fabienne CHANTELOUP, Gérald DARMANIN, Eglantine DEBOOSERE, Bérengère DURET; Peter MAENHOUT, Isabelle MARIAGE et Florence TAVERNIER qui ne pouvaient pas prendre part au vote
6 ABSTENTIONS	Groupe « Tourcoing Insoumise » à l'exception de :
4 ABSTENTIONS	<u>MEL</u> : Emilie CROES et Dalil DIAB qui ne pouvaient pas prendre part au vote
5 ABSTENTIONS	Groupe « Unis pour Tourcoing »

4 ABSTENTIONS	à l'exception de : <u>MEL :</u> Bastien VERBRUGGHE qui ne pouvait pas prendre part au vote
---------------	---

ADOPTÉE

SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT:

42 POUR	Groupe « Vive Tourcoing avec Doriane BÉCUE » à l'exception de Gérald DARMANIN qui était absent et avait donné procuration à Doriane BÉCUE
36 POUR	<u>CCAS :</u> Anaïs DAKHIA, Christophe DESBONNET, Pierre DESSAUVAGES, Peggy LE DEAUT, Marie-Christine MARTIN LEMESRE et Messaouda SEKHRI BOUKHOBZA qui ne pouvaient pas prendre part au vote
34 POUR	<u>Régie DRE :</u> Pascal BENOIST, Éden BESSER, Églantine DEBOOSERE, Pierre DESSAUVAGES, Stéphanie GLORIEUX, Laura LEPLA, Peggy LE DEAUT et Florence TAVERNIER qui ne pouvaient pas prendre part au vote
37 POUR	<u>MDA :</u> Anaïs DAKHIA, Pierre DESSAUVAGES, Marie-Christine LEJEUNE, Claire MARAS et Bruno VANDECASTEELE qui ne pouvaient pas prendre part au vote
36 POUR	<u>MELT :</u> Pascal BENOIST, Christine BERNOT, Eden BESSER, Olivier CANDELIER, Marie-Christine LEJEUNE et Peter MAENHOUT qui ne pouvaient pas prendre part au vote
40 POUR	<u>TLS :</u> Anaïs DAKHIA et Marie-Christine LEJEUNE qui ne pouvaient pas prendre part au vote
36 POUR	<u>COS :</u> Doriane BECUE, Christophe DESBONNET, Martine KLEIN HOLLEBEQUE, Arnaud LE BLAN, Marie-Christine SORIS LEJEUNE et Jean-Marc VANGILVIN qui ne pouvaient pas prendre part au vote
6 ABSTENTIONS	Groupe « Tourcoing Insoumise » à l'exception de :
5 ABSTENTIONS	<u>CCAS :</u> Émilie CROES qui ne pouvait pas prendre part au vote
5 POUR	Groupe « Unis pour Tourcoing » à l'exception de :
4 POUR	<u>CCAS :</u> Camille SZYMANSKI qui ne pouvait pas prendre part au vote

ADOPTÉE

Mme le Maire : Parfait ! Sur la 18. France insoumise.

Mme CROËS : Mme la Maire, chers collègues. Nous avons bien compris l'intérêt de ce groupement, faire intervenir des entreprises extérieures, sur des tailles de haies, pour les bâtiments de la ville, vous vous en doutez, ce n'est pas la vision que nous portons. En commission, nous avons posé quelques questions, à savoir quel est le coût annuel estimé de ce groupement, car uniquement les montants maximaux sont mentionnés ? Vous n'avez pas été en mesure de nous donner une réponse. Avez-vous une estimation du coût annuel de ces

prestations ? Je pense, en effet, que chacun doit être informé du coup des prestations municipales, que vous externalisez à des entreprises. Nous avons, également, demandé quel est l'intérêt de passer par un prestataire privé, pour faire tailler des haies, plutôt que par nos agents municipaux ? Vous aviez répondu, je cite « le prestataire extérieur permet d'intervenir ponctuellement et rapidement, selon les besoins, ou lorsque les équipes sont toutes mobilisées et qu'il faut des interventions d'urgence. ». Il ne semble pourtant pas que la taille des haies, il semble, pardon, pourtant que la taille des haies s'anticipe assez aisément, la nature n'offre pas de surprise de ce côté-là. De ce fait, une question me vient. Pour quelles raisons ne souhaitez-vous pas que les services municipaux soient chargés de cette mission ? Est-ce lié au coût, est-ce à cause des coûts de gestion humain, humaine, pardon ? Il vous semble peut-être difficile d'envisager le recrutement ou la formation d'agents, pour la réalisation d'opérations de jardinage, c'est pourtant tout à fait possible et même plus économique. Vous présentez un achat, via une société extérieure, qui coûte, potentiellement, un montant maximum de 450.000 € par an, dont on ne sait rien sur la qualité ou la fréquence, mais dont on sait que les coûts ne peuvent qu'augmenter au fil du temps. A contrario, nous défendons une conception, selon laquelle le recrutement d'agents ou la montée en compétences peuvent permettre de réaliser ces opérations, avec des coûts amortis sur les années. En réalité, il s'agit juste d'une question de vision, la vôtre, à court terme, et la nôtre, où nous envisageons un investissement de long terme, dans des services publics municipaux de qualité. Enfin, nous avons demandé sur quel budget sont répercutées ces dépenses ? Celui de la Ville ou du CCAS ? Vous aviez répondu que ce groupement intervient, principalement, sur le CCAS et que cela donne lieu à une refacturation vers le CCAS, donc vers son budget. Je conclus, donc, de cette réponse, que chacun paiera sa part, pour les prestations entre le CCAS et la Ville. Ce qui m'inquiète, c'est que, quelques minutes auparavant, vous nous expliquiez que ce groupement concernait, essentiellement, le taillage des haies sur le CCAS. Ce dernier est-il donc le seul à porter la charge financière de ce groupement ? En résumé, vous faites intervenir une entreprise extérieure, pour tailler des haies, la prestation, une prestation, dont on ne connaît pas le coût réel estimé, une prestation qui va porter, essentiellement, sur le CCAS, pour un montant qu'on ignore. Je vous remercie.

Mme le Maire : Bien. Merci pour vos interventions. On va passer au vote. Qui est favorable ? Défavorable ? Qui s'abstient ? Très bien.

36 POUR	Groupe « Vive Tourcoing avec Doriane BÉCUE » à l'exception d'Anaïs DAKHIA, Christophe DESBONNET, Pierre DESSAUVAGES, Peggy LE DEAUT, Marie-Christine MARTIN LEMESRE et Messaouda SEKHRI BOUKHOBZA qui ne pouvaient pas prendre part au vote et Gérald DARMANIN qui était absent et avait donné procuration à Doriane BÉCUE
5 ABSTENTIONS	Groupe « Tourcoing Insoumise » à l'exception d'Émilie CROES qui ne pouvait pas prendre part au vote
4 POUR	Groupe « Unis pour Tourcoing » à l'exception de Camille SZYMANSKI qui ne pouvait pas prendre part au vote

ADOPTÉE

Mme le Maire : 21, 22. Du coup, c'est une intervention groupée pour les 2. Je n'entends pas ce que vous dites.

M. DIAB : C'est 21 et 22, 23 regroupées, c'est la 22, 23 qui sont regroupées.

Mme le Maire : Ah ! Parce que la 23, on l'a votée.

M. DIAB : Ce n'est pas grave, ce sera pour la 22.

Mme le Maire : Ok !

M. DIAB : J'ai deux interventions, une à la 21 et une, après, à la 22.

Mme le Maire : Ah, bien, c'est bien ce que je dis, donc, la 23, elle a été votée.

M. DIAB : Si vous voulez.

Mme le Maire : Alors, 21, je vous écoute pour la 21.

M. DIAB : Mme la Maire. J'ai bien noté que cette convention permet à la Ville d'obtenir un fonds de concours de la MEL, à hauteur de 42.665 €, sur 85.330 €, pour réhabiliter le monte-charge du Musée et nous y sommes, évidemment, favorables. Cependant, ce monte-charge existant depuis 1994, subi des pannes répétées, depuis plus de 10 ans, comme nous l'a confirmé M. MAENHOUT. La demande de fonds de concours, pour ce monte-charge, a été faite, à la MEL, il y a seulement quelques mois. Pourtant, on voit bien que cet équipement est indispensable pour le fonctionnement du Musée et la santé des agents, qui, sans ce monte-charge, doivent manipuler des œuvres lourdes, dans les escaliers. Je vous rappelle qu'en tant qu'employeuse, vous avez l'obligation d'assurer la sécurité de vos agents. Considérez-vous que faire transporter des œuvres encombrantes, dans les escaliers, permet aux agents de travailler dans de bonnes conditions ? Un audit a-t-il été réalisé pour savoir les risques encourus par les agents, lors du dysfonctionnement du monte-charge ? N'avez-vous pas eu d'accidents de travail ou de remontées de risques d'accidents de travail, en plus de 10 ans ? Et, en ce qui concerne les scénographes, quelle image Tourcoing a-t-elle renvoyé de la Culture, dès lors qu'elle demande à ses artistes, d'intervenir dans des conditions précaires ? Vous le dites vous-même, dans votre projet, soumis à la MEL, je cite, « l'absence de monte-charge est, aujourd'hui, un frein au développement de certaines actions culturelles. ». Enfin, pourquoi avoir attendu aussi longtemps, avant de faire les démarches, pour remplacer le monte-charge ? Si le problème était financier, je pense, qu'en 10 ans, il aurait été possible de débloquer 40.000 €, qui correspondent à la part MEL. Au regard de tous ces questionnements, le groupe Tourcoing insoumise s'inquiète du manque de la considération que vous portez, pour les conditions de travail des agents et pour la Culture à Tourcoing. Je vous remercie.

APPLAUDISSEMENTS

Mme le Maire : Très bien. Qui est favorable ? Défavorable ? Qui s'abstient ?

31 POUR	Groupe « Vive Tourcoing avec Doriane BÉCUE » à l'exception de Salim ACHIBA, Doriane BECUE, Maxime CABAYE, Olivier CANDELIER, Fabienne CHANTELOUP, Gérald DARMANIN, Eglantine DEBOOSERE, Bérengère DURET, Peter MAENHOUT, Isabelle MARIAGE et Florence TAVERNIER qui ne pouvaient pas prendre part au vote et Gérald DARMANIN qui était absent et avait donné procuration à Doriane BÉCUE
4 CONTRE	Groupe « Tourcoing Insoumise » à l'exception d'Émilie CROES et Dalil DIAB qui ne pouvaient pas prendre part au vote
4 POUR	Groupe « Unis pour Tourcoing » à l'exception de Bastien VERBRUGGHE qui ne pouvait pas prendre part au vote

ADOPTÉE

Mme le Maire : 22.

M. DIAB : Mme la Maire. Lors de la dernière commission, j'ai demandé si les associations devaient signer un contrat d'engagement républicain, pour pouvoir bénéficier de subventions et en quoi consistait ce contrat. On m'a répondu qu'effectivement toutes les associations devaient signer ce contrat, et qu'il fixait des règles pour les associations. Des règles qu'elles se doivent de respecter, pour pouvoir bénéficier de subventions. Par pure curiosité, j'ai été lire ce contrat d'engagement républicain et les règles qu'il comporte. J'y ai trouvé ceci, je cite « l'association ou la fondation bénéficiaire s'engage à ne pas se prévaloir de convictions politiques, philosophiques ou religieuses, pour s'affranchir des règles communes, régissant ses relations avec les collectivités publiques. », fin de la citation. Pourtant, Mme la Maire, il y a un mois, pour votre réélection, une tribune politique a été faite contre la France insoumise

et contre l'extrême droite, que vous avez fièrement repartagée, dans laquelle des associations ont été signataires. Cette tribune politique, contre la France insoumise et, donc, de facto, une tribune de soutien à votre candidature, soulève la question de savoir si les associations ont pris le risque de contrevenir au contrat républicain et, donc, de ne plus pouvoir bénéficier de subventions. Or, ce n'est pas ce que nous souhaitons, car les associations manquent déjà de subventions. Avec votre fier soutien à cette tribune, vous avez mis les associations dans une position délicate. Je mets simplement en avant votre carriérisme politique, que je juge dangereux. Comment peut-on garantir que les associations, n'ayant pas signé cette tribune politique, ne voient pas leurs subventions diminuer ? En effet, parmi les associations signataires, quasiment toutes ont vu leurs subventions maintenues ou augmentées. A l'inverse, de nombreuses associations, non signataires, ont vu leurs subventions baisser. Admettez que le contexte, dans lequel les subventions sont attribuées, pose question. Et j'ajoute que j'espère qu'aucune association n'a signé cette tribune sous la contrainte, par exemple, par peur de voir ses subventions diminuées ou supprimées. Je vous remercie.

APPLAUDISSEMENTS

Mme le Maire : Vous comprenez, maintenant, pourquoi je n'interviens pas sur vos interventions et je ne répondrai plus sur vos interventions. Qui vote cette délibération ? Qui décide de ne pas voter ? Qui s'abstient ? Très bien.

42 POUR	Groupe « Vive Tourcoing avec Doriane BÉCUE » à l'exception de Gérald DARMANIN qui était absent et avait donné procuration à Doriane BÉCUE
6 ABSTENTIONS	Groupe « Tourcoing Insoumise »
5 POUR	Groupe « Unis pour Tourcoing »

ADOPTÉE

Mme le Maire : Merci. L'ordre du jour est épuisé, belle soirée à tous.

Mme CROËS : Excusez-moi, j'aurais souhaité prendre la parole au sujet de la MJC du Virolois, parce qu'on m'a dit que je pouvais,

Mme le Maire : C'est fini, ordre du jour, ordre du jour, c'est terminé.

Mme CROËS : Oui, je sais bien.

Mme le Maire : Bonne soirée Mme CROËS.

Mme CROËS : Bien, c'est dommage, parce qu'on prend acte de votre décision de ne pas faire entrer.